

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
**ANNECY**



414989

**Dénomination :** EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE  
**n° de gestion :** 1992B00273  
**n° d'identification :** 385 274 196  
**n° de dépôt :** A2011/005171  
**Date du dépôt :** 15/07/2011  
**Pièce :** procès-verbal d'assemblée générale  
ordinaire du 16/12/2010

# **EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE**

Société par Actions Simplifiée  
Capital Social : 1.907.568 €  
Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne

**74600 - SEYNOD**

\* \* \*

SIREN 385.274.196 R.C.S. ANNECY

\* \* \*

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT DU 16 DECEMBRE 2010**

L'an deux mil dix, le seize décembre à dix-sept heures trente, les actionnaires de la Société « EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE », Société par Actions Simplifiée au capital de 1.907.568 €, dont le siège est à SEYNOD - 74600 - Rue du Champ de la Vigne, se sont réunis dans les bureaux de VOGLANS – 73420 – Rue de la Françon n°40, en Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement, sur la convocation qui leur a été faite à tous les actionnaires nominatifs en date du 1<sup>er</sup> décembre 2010.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par tous les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés.

Monsieur Michel REVIL-SIGNORAT préside la séance en sa qualité de Président, assisté de Monsieur Alain NEOLIER, Président de la société « EUREX – COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE » et de Monsieur Jean-Marc BRUYERE représentant la Société « EUREXCO », qui sont tant personnellement que comme mandataires, les deux plus forts actionnaires présents à l'Assemblée, acceptant ces fonctions, sont nommés Scrutateurs.

Monsieur Bruno MICHEL est désigné en qualité de Secrétaire.

La société UNICOMPTA, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée, est absente excusée.

Le Président constate que la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

Il rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport du Conseil de Direction à l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement ;
- Nomination de deux nouveaux membres du Conseil de Direction ;
- Demande faite à la société EUREXCO de procéder à son inscription auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes ;

- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

Puis, il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- 1°) Un exemplaire de la lettre de convocation à tous les actionnaires nominatifs ;
- 2°) Un exemplaire de la lettre de convocation remise en mains propres au Commissaire aux Comptes ;
- 3°) La feuille de présence à l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement, à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires, et la liste des actionnaires ;
- 4°) Les formulaires de vote par correspondance ;
- 5°) Le rapport du Conseil de Direction ;
- 6°) Et le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par les articles L 225-115 du Code de Commerce et 135 du décret n° 67.236 du 23 mars 1967 ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

Le Président donne ensuite lecture du rapport du Conseil de Direction.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

### **Première Résolution**

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil de Direction, décide de nommer en qualité de nouveaux membres du Conseil de Direction :

- la société EUREX – COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE  
Société par Actions Simplifiée au capital social de 5.292.126 €  
Dont le siège social est sis à SEYNOD – 74600 - Rue du Champ de la Vigne n°3  
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro  
SIREN 315.747.485  
Représentée par Monsieur Philippe TRUFFIER, membre du Conseil de Direction  
de ladite société et représentant permanent  
Demeurant à HEM – 59510 – Avenue Paul Claudel n°19

et

- Monsieur Bruno MICHEL  
né le 26 septembre 1967 à DIJON (21)  
demeurant à LYON – 69003 – Rue Feuillat n°7

en qualité de nouveaux membres du Conseil de Direction.

Ces nominations sont faites pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La société EUREX – COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE, représentée par Monsieur Philippe TRUFFIER, représentant permanent, et Monsieur Bruno MICHEL, à ce intervenant, déclarent accepter lesdites fonctions et n'entrer dans aucun des cas d'incompatibilité prévu par la loi de nature à leur en empêcher l'exercice.

### Deuxième Résolution

La collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du Conseil de Direction, décide de demander à la société EUREXCO de bien vouloir procéder à son inscription auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### Troisième Résolution

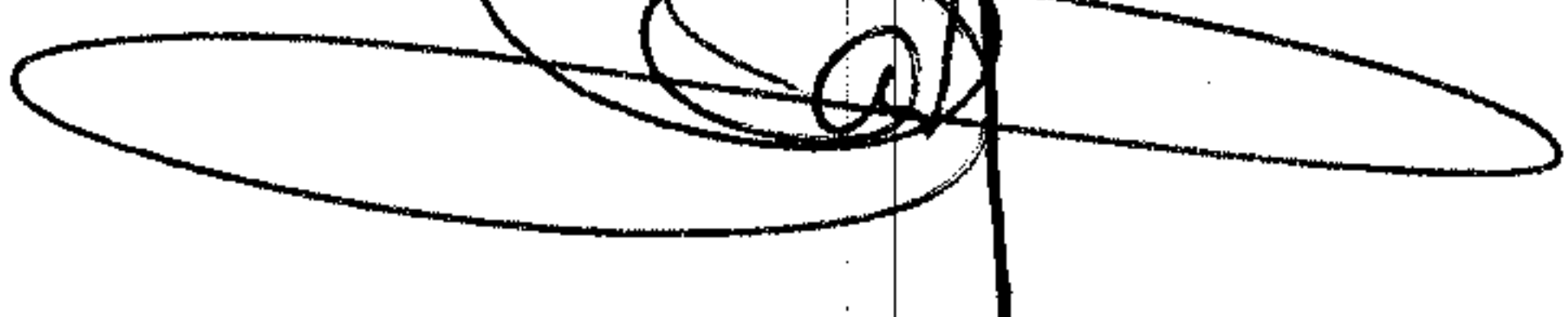
La collectivité des associés, en conséquence de ce qui précède, donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités nécessaires et notamment de publicité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par le Président, les Membres du Bureau et les pourvus de fonctions pour acceptation.

LE PRESIDENT  
Michel REVIL-SIGNORAT



LES SCRUTATEURS  
Jean-Marc BRUYERE pour EUREXCO

Alain NEOLIER pour EUREX COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE

LE SECRETAIRE  
Bruno MICHEL

